

32120 Gers

MAUVEZIN



Bulletin n°09
Décembre 2024

05 62 06 81 45

 www.mauvezin.fr

@commune@mauvezin32.fr

*Cérémonie des Voeux
Samedi 11 janvier 2025
à 18h au Foyer Culturel*



Le mot du Maire



Mauvezinoises, Mauvezinois

L'année 2024 est terminée. Une année particulière à bien des égards.

Politiquement d'abord avec les élections Européennes dont les résultats ont entraîné la dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République. Par ce fait, nous avons dû élire à nouveau nos députés. De cette élection ne s'est dégagée aucune majorité. Monsieur le Président a mis environ trois mois pour nommer un premier ministre, lequel a constitué son gouvernement. Au moment où j'écris ces quelques lignes, ce dernier doit mettre en œuvre le budget de la France pour l'année à venir.

Le projet de loi de finances est bâti sur une volonté de ramener le déficit public à 5% du PIB en 2025 ce qui représente un effort de 60 milliards d'Euros. Même si les plus fortunés et les grosses entreprises vont être sollicités, ce sont encore les classes moyennes, les classes défavorisées et les retraités qui en souffriront le plus.

Les collectivités ne seront pas épargnées non plus, il est prévu une baisse des dotations, une baisse d'environ 2% du remboursement de la TVA.

Ensuite au niveau climatique, cette année 2024 a été aussi catastrophique pour la France. En début d'année le nord de la France a subi des inondations sans précédent puis pendant l'été dans le centre, dans les Pyrénées et au mois d'octobre dans le sud-est. Même si aucune victime n'est à déplorer, il y a eu d'importants dégâts dans les habitations, les entreprises et les cultures. Le moral des habitants sinistrés a été mis à rude épreuve.

Au niveau mondial, notre planète n'a pas été épargnée avec des ouragans aux Etats Unis en Chine ou en Inde, des tempêtes un peu partout dans le monde et dernièrement les inondations en Espagne. Le réchauffement climatique dû principalement aux activités humaines y est certainement pour quelque chose.

Année 2024, année olympique et paralympique, ces jeux et les cérémonies d'ouverture et de clôture magnifiques ont été appréciés par le monde entier. Grâce à une organisation exceptionnelle aucun débordement, attentat ou manifestation ne sont venus entacher ces jeux. Ils ont apporté beaucoup de joie et de gaieté dans notre pays cet été 2024 et ont fait oublier momentanément les problèmes. De plus, nos athlètes ont décroché un nombre de médailles jamais atteint. Ces jeux ont permis de découvrir des sports moins médiatisés comme le tennis de table, le tir à l'arc ou l'escrime. Nos associations sportives ont profité de cet élan et ont vu leurs demandes de licences fortement augmenter.

A la mairie nous continuons à travailler avec sérieux et rigueur. La commune reste garante de la continuité du service public pour tous et partout sur notre territoire.

Je laisse le soin aux adjoints de vous présenter dans ce bulletin les travaux et actions réalisés en 2024 ou à concrétiser dans l'année à venir.

Une fois de plus, j'en appelle au civisme de chacun pour ne pas jeter vos détritrus sur la voie publique ainsi qu'aux propriétaires de chiens pour ramasser systématiquement les déjections de leurs toutous. Notre ville n'en sera que plus propre et plus agréable.

J'adresse toutes mes condoléances à ceux qui ont perdu un être cher au cours de cette année 2024.

Toutes mes félicitations aux nouveaux arrivants qui se sont installés à Mauvezin et à tous les heureux parents qui ont vu leur famille s'agrandir cette année.

Chères Mauvezinoises et chers Mauvezinois, je vous souhaite en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, élus, agents administratifs et techniques une excellente année 2025, qu'elle vous apporte joie, bonheur, santé et prospérité.

Alain Baqué

COMMISSION FINANCES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



Adjoint : Mme Bénédicte
DISCORS

Conseillers Municipaux :



M. Serge
ROQUES



Mme Anne
SAUBESTRE



Mme Aurore
CETTOLO-FINESTRE



M. Patrick
VILLEMUR

Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les créateurs et les repreneurs d'entreprises

Dans le prolongement du vote du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne (CCBL) la veille, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le 10 septembre dernier, l'exonération de taxe foncière des propriétés bâties pour les bénéficiaires de l'exonération de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

Comment ça marche ?

Vous êtes créateur d'entreprise, si vous vous installez sur la commune de Mauvezin, vous bénéficiez de la zone France Ruralités Revitalisation (FRR, entrée en vigueur en juillet 2024, en remplacement de la "ZRR") et des exonérations fiscales et sociales qui en découlent. La CCBL et la commune ont choisi d'appliquer ces exonérations qui s'échelonnent sur une durée de 8 ans à partir de l'installation et selon le programme suivant : 100 % pendant 5 ans, 75 % la sixième année, 50 % la septième année et 25 % la huitième année.

Concrètement, votre entreprise bénéficiera de réductions d'impôts et de cotisations sociales importantes si vous êtes bénéficiaire de ce dispositif. Cela concerne les artisans, les commerçants et les professionnels libéraux, même du médical et paramédical.

En décidant d'instaurer l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des créateurs et repreneurs d'entreprises, la commune montre ainsi sa volonté de soutenir les porteurs de projet d'entreprise locale, afin de les accompagner financièrement, dès leurs débuts. Chacun sait l'importance des 5 premières années dans la création d'entreprise.

Ce soutien d'une seule voix entre la commune et l'intercommunalité montre l'importance que les élus accordent aux professionnels de notre territoire.



FRR : un nouveau zonage



Marché du 19 août 2024

Le marché hebdomadaire se tient les lundis matin autour et sous la halle communale.

Le marché du lundi 19 août dernier a eu une saveur particulière puisqu'il a réuni les acteurs de la fête de l'ail et les amateurs de gastronomie. Un concours culinaire inédit à Mauvezin a débuté tôt le matin à l'abri de la halle, sous le parrainage de Vincent CASASSUS, chef de l'Hôtel de France d'Auch.

Concours possible grâce aux partenaires de la commune, le Département du Gers avec sa marque de produits frais Terra Gers®, le groupe des Tables du Gers, crée et animé par la CCI du Gers et la Chambre d'Agriculture du Gers avec son réseau de producteurs Bienvenue à la Ferme. Le concours culinaire, le Food'ail gascon a rassemblé deux duos de chefs cuisiniers autour d'un défi original : sublimer l'ail et les produits du marché du jour. Il s'est déroulé sous l'œil attentif des professionnels de l'ail violet et de l'ail blanc qui ont apprécié la qualité des mets proposés par les chefs et leurs apprenties.

Quentin MONRUFFET et Corentin LAGACHE œuvrent au quotidien dans les restaurants respectifs de la Fabrique des Colibris de Mauvezin et du Canard Gourmand de Samatan.

La restauration est un axe fort de notre économie locale et chaque évènement qui contribue à la faire connaître et à la valoriser est une fête. Nous savons que cela n'est possible que grâce à nos producteurs locaux qui proposent des produits délicieux et de grande qualité qui sont la fierté de notre commune.



luceo

CULTIVE VOS TALENTS

Votre Luceo et « L'évènement de ses 20 ans », le 6 septembre 2024

de 16h à 22h au Foyer Rural de Mauvezin :

Pour fêter ses 20 ans, Luceo (organisme de formation et de développement des compétences dont le siège social est basé à Mauvezin) a souhaité faire bénéficier à ses clients et partenaires d'un moment de partage et d'enrichissement mutuel en organisant « L'évènement de ses 20 ans » le 6 septembre dernier, à la salle de spectacle de Mauvezin.





Un anniversaire que **sa fondatrice gersoise** (Véronique Martin – de gauche à droite, en 2ème position sur la photo) **et l'équipe qui dirige avec elle l'entreprise** (Yovan Hurgobin en 1ère position, Julie Catteau-Celaya et Céline Roulland en 3ème et 4ème position) souhaitaient **inspirant et joyeux**. Et ce fut une très belle réussite !

L'événement visait l'organisation de **trois conférences** pour mettre à l'honneur la **connaissance de soi** et le « **croire en soi et en ses rêves** » avec le choix de trois thèmes au cœur des centres d'intérêt de Luceo depuis 20 ans : voyager au cœur des émotions, les enjeux de la reconnaissance lors des différentes transitions de vie au travail et la quête de sens au travail.

L'équipe de Luceo remercie chaleureusement les prestataires et partenaires sollicités à l'occasion de « L'événement de ses 20 ans ».

Pour en savoir davantage sur les services sur mesure de Luceo, vous pouvez consulter le site www.luceo.fr ou écrire à l'équipe sur bonjour@luceo.fr pour des demandes de **bilans de compétences, de formation professionnelle individuelle ou collective en pédagogie, communication, management, connaissance de soi, relations au travail, gestion des Ressources Humaines et du développement de l'entreprise, mieux-être au travail**. Luceo étant un organisme certifié Qualiopi® doté d'une école dans le domaine de la pédagogie, certains parcours sont finançables via le compte personnel de formation ou autres financeurs.

SAS LADEVEZE DISTRIBUTION

C'est avec un grand soulagement que le village a appris cet été la reprise de l'emblématique entreprise d'électricité automobile Ladeveze. D'une utilité incontestée, tant pour les particuliers que pour les agriculteurs et autres professionnels, cette institution mauvezinoise a été créée par Paul Ladeveze il y a plus de 60 ans, puis reprise par Jacques qui la transforme en SARL en 1988.

Depuis toujours à l'écoute de ses clients, Messieurs Ladeveze et leur équipe n'ont jamais manqué de solutions innovantes pour réparer tout engin ou véhicule. L'objectif recherché a toujours été clair : accompagner leurs clients et allonger la durée de vie des outils.

La reprise était donc évidente pour Paul Sabathé qui gère depuis 2007 la société PJS Distribution à L'Isle-Jourdain et qui est également investi dans le village en tant qu'entraîneur du MFC. Grâce à sa connaissance du commerce et de la quincaillerie, Paul Sabathé a très vite trouvé ses marques, d'autant plus que Jacques l'accompagne jusqu'à la fin de l'année. Il s'appuie également sur les compétences de Mickael Diana, qui après une expérience de plus de 7 ans dans le secteur agricole, devient le nouveau responsable de site.

Dans les bureaux, Marie-Hélène continue d'assurer la comptabilité. Aucun changement non plus côté atelier, Hugues et Bruno réparent toujours alternateur, démarreur, moteur électrique, pompe de piscine, nettoyeur haute-pression, flexible hydraulique... Les installations électriques et dépannages à l'extérieur restent également assurés. Soucieuse de transmettre et de former, l'équipe a également intégré Gabriel jeune apprenti mauvezinois depuis octobre.

Côté magasin, la surface de libre-service a été multipliée par trois afin d'élargir l'offre agricole, de quincaillerie, d'outillage neuf et occasion, de batteries, de pièces pour l'irrigation ou de ventilation, de pièces auto, tracteur ou TP...

Mais Paul Sabathé ne manque pas de projets. De nouveaux articles sont à l'étude : gamme de terreau, élargissement de l'offre agricole...

Nous ne doutons pas que l'ensemble de l'équipe, qu'elle soit historique ou fraîchement arrivée, restera à l'écoute des particuliers, professionnels et agriculteurs, et continuera à offrir des solutions facilitant le quotidien de chacun.



105 route de Montauban – 05.62.06.83.89

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h

COMMISSION SPORT/JEUNESSE

Adjoint :



M. Serge
ROQUES



Mme Brigitte
DIDEROT



M. Éric
DORBES



Mme Hélène
DARTIGUES



M. Patrick
VILLEMUR



M. Jason
MALLET

Conseillers Municipaux :



La trêve estivale étant terminée, les quelques 800 licenciés à Mauvezin ont repris les terrains d'entraînement en quête de victoires. De victoire sur soi-même quelquefois quand on a décidé de pratiquer une activité physique ou de s'y remettre dans un club ou pas. Les bienfaits du sport ne sont plus à démontrer : bénéfiques sur la santé, le plaisir du sport, lien social, et ce quelque soit son âge.

Depuis 2019 un programme "maisons sport santé" a été mis en place dont le but est d'accompagner et conseiller les personnes souhaitant pratiquer une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quel que soit leur âge. Elles permettent une prise en charge et un accompagnement conjoint par des professionnels de santé et du sport afin de suivre un programme sport-santé personnalisé qui :

- réponde à leurs besoins ;
- leur permette de s'inscrire dans une pratique d'activité physique et sportive durable.

Elle peut également orienter les clubs sportifs qui souhaitent mettre en place des projets.

Maison des sports - CDOS 32 - 36 rue des canaris 32000 AUCH

<https://www.sportsante32.fr> - Tél : 05 62 05 13 81



Des victoires il y en a eu au cours des jeux olympiques et paralympiques qui se sont déroulés cet été. Grand évènement sportif combiné à de grands moments de liesse populaire à l'instar des relais organisés à travers les départements dont le Gers. Félicitations à notre gersoïis revenu couvert d'or.

Après l'exceptionnel, retour au quotidien, quotidien qui fait naître les athlètes de demain.

Les créneaux horaires des salles de sports ont été répartis entre les divers clubs sportifs, associations diverses, établissements scolaires et périscolaire. Force est de constater que l'on ne peut pas pousser les murs



Le 7 septembre s'est tenu au stade le **forum des associations**. Parents, enfants, adultes et jeunes ont pu à loisir rencontrer les membres des différents clubs sportifs et des associations.



Le 13 octobre ce sont plus de 1800 participants qui sont partis à l'assaut de nos vallons dans le cadre de la **Ronde des fois gras** qui cette année s'est associée à Octobre Rose pour la sensibilisation du cancer du sein.

La **piscine municipale** a fait 8993 heureux. 832 entrées payantes enregistrées de plus que l'année dernière. Les bassins ont accueilli comme à l'accoutumée les scolaires tant en juin qu'en septembre dans le cadre de l'apprentissage de la natation (écoles de Mauvezin, Monfort, Cologne, St Georges et le collège).

La difficulté de recrutement des surveillants de baignade est toujours d'actualité. La mairie s'est associée à un cursus de formation BNSSA élaboré par la préfecture visant au recrutement de lycéens au niveau départemental. Elle maintient son propre recrutement.

Point de situation sur les différents projets et réalisations élaborés par la municipalité :

Les deux **vestiaires modulaires** construits au stade ont été livrés fin juin. Les différents clubs ont pu en prendre possession à la rentrée sportive. Il s'agit là d'un confort non négligeable pour les pratiquant(e)s mais pour les encadrant(e)s également (coût de l'opération : 153 546 € HT – autofinancement mairie 20,67%).



Le projet du **pumptrack** au parc François Mitterrand est passé dans sa phase réalisation avec le début des travaux le 6 novembre. A la date de rédaction de l'article, sa livraison était prévue mi-décembre (coût de l'opération : 131890 € HT participation mairie 25,85 %). Une nouvelle activité sportive et ludique à Mauvezin visant entre autres à l'apprentissage ou à la redécouverte de la mobilité douce. Ce mode de déplacement qui s'inscrit pleinement dans le développement d'un tourisme vert, slow tourisme... est à même de prendre ses marques sur notre territoire avec quelques moyens spécifiques (borne de recharge pour batterie de vélo, borne de réparation) et dans les projets et réalisations de voie verte.

Le projet de fresque sportive murale au stade municipal n'a pas été retenu par la commission de l'Agence nationale des sports. Elaborée par le Conseil des jeunes cette réalisation ne verra pas le jour en l'absence du principal financeur que constituait l'ANS. Il convient de les féliciter pour leur implication sur ce sujet.

La commission sports / jeunesse vous présente ses meilleurs vœux.



Le Conseil Municipal des Jeunes

Cérémonie pour la remise des écharpes du 15 novembre 2024

Pour célébrer la mise en place du 3ème Conseil des jeunes de Mauvezin, M. Baqué, Maire, M. Dupouy, Président du Conseil Départemental et M. Silhères, Président de la Communauté de Communes ont remis leur écharpe tricolore aux 19 jeunes élus, ont félicité et salué leur participation et leur volonté de s'impliquer dans la vie de la commune.

Certains jeunes conseillers s'engagent pour un deuxième mandat, ils mèneront avec leurs camarades de nouvelles actions et projets avec une sensibilité aux thèmes de l'environnement, du sport et de la culture.

Le projet du pumptrack élaboré par les jeunes élus du premier mandat (2020/2022) est passé dans sa phase réalisation avec le début des travaux le 6 novembre.

Nous félicitons tous les anciens jeunes conseillers qui ont su mener ce projet, et qui ont attaché une attention particulière à son aboutissement. Il restera un des plus ambitieux.

Encore une fois merci à tous pour votre engagement !

Et merci à tous les intervenants qui permettent la vie de ce Conseil Municipal des Jeunes.



COMMISSION SOCIALE

Adjoint :



Mme Josiane
BIGOURDAN

Conseillers Municipaux : Mme Aurore
CETTOLO-FINESTRE



Mme Sylvie
MASAROTTI



Mme Brigitte
DIDEROT



M. Christian
LABEDAN



Mme Anne
SAUBESTRE

"Les rendez-vous du goût et de la santé"



Du 15 mai au 3 juillet 2024 s'est tenu
à Mauvezin, à la salle du club

"Toujours sourire », le programme

"Les rendez-vous du goût et de la santé".

Cette série de 8 séances thématiques de 3 heures, a été animée par une diététicienne nutritionniste expérimentée dans le domaine de l'alimentation des séniors de Nutrimania. Destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans vivant à domicile, ce programme a été financé entièrement par la Conférence des financeurs du département du GERS.

A chaque séance une dégustation était articulée autour des 5 sens en lien avec le thème du jour, de plusieurs activités ludiques et participatives sur la nutrition et d'un atelier cuisine.

Les thématiques abordées ont été :

- Bien s'hydrater au quotidien
- Les féculents, des aliments indispensables à tout âge
- Protéger son capital osseux avec les produits laitiers
- Les atouts santé des fruits et légumes
- Les protéines, les meilleures amies des muscles
- Cuisiner santé, acheter futé
- Bien dans son poids et dans ses baskets après 60 ans
- Mon alimentation, ma santé (atelier bilan).

Un grand groupe d'une dizaine de personnes (hommes et femmes) s'est retrouvé tous les mercredis matin. L'ambiance a été conviviale et chaque semaine, un plat était cuisiné et partagé en fin de séance.



Octobre Rose du 13/10/2024



La Mairie de Mauvezin ainsi que la CPTS du Sud-Est gersois se sont associées à la 31ème édition de la Ronde des Foies Gras.

Cette journée a permis de récolter une somme de 1170 euros, qui sera ajoutée à la recette de la manifestation du 19/10 pour un total de 2396,14 euros.

Le chèque a été remis le 25 novembre 2024 à la ligue Contre le Cancer du Gers.



Nous tenons à remercier vivement les associations de la Ronde des Foies Gras qui nous ont permis de participer à cette forte action d'Octobre Rose.

Bravo à tous !



Octobre Rose du 19/10/2024

Samedi 19 octobre 2024, malgré un temps maussade, une soixantaine de courageux sont partis sur les routes Mauvezinoises, soit à pied, soit à vélo. Ces randonnées étaient organisées dans le cadre d'« Octobre rose » par la Mairie de Mauvezin, La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Sud Est Gersois (CPTS) et le Comité Départemental de la Randonnée Cyclo Touriste (Codep 32). Elles étaient encadrées par des bénévoles mauvezinois et en particulier ceux du Vélo-Club.



Au retour, Nadia Benoit, Présidente de la ligue contre le cancer du Gers, a présidé une conférence en présence de Madame Montaut, diététicienne, et de Madame Thau, sage-femme à la Maison de Santé de Mauvezin. La matinée s'est terminée par un repas convivial, pris en charge par la Mairie. Les sommes recueillies pour le repas, ainsi que les dons de chacun (1.220 € en tout) ont été intégralement reversés à la ligue contre le cancer du Gers. Le Codep 32 profitait de cette manifestation pour faire sa réunion de clôture de l'année 2024, car le vélo club de Mauvezin était le dernier club à organiser une randonnée. Il a alloué une subvention de 150 € au Vélo-Club qui l'a entièrement reversée à la ligue.

Nous tenons à remercier chaleureusement les marcheurs, vététistes et cyclistes, le Vélo-club sans oublier les dirigeants de Super U pour leur participation à cette collecte.

Article de la Dépêche

Renouveau de la boutique de la Croix-Rouge de Mauvezin : Nouvelle Équipe, Nouvelle Dynamique



L'Unité Locale de la Croix-Rouge française d'Auch est heureuse d'annoncer la réouverture de la boutique de Mauvezin avec une nouvelle équipe de bénévoles passionnés engagés pour un service renouvelé, prête à accueillir le public dans un cadre chaleureux et bienveillant.

La boutique de la Croix-Rouge est ouverte à tous, sans distinction. Elle propose des vêtements de seconde main soigneusement sélectionnés et en bon état, afin de permettre à chacun de s'habiller à moindre coût tout en contribuant à une consommation plus responsable.

Que vous soyez à la recherche de vêtements ou que vous souhaitiez simplement découvrir ce lieu convivial, nous vous invitons à venir visiter la boutique. Votre présence et vos achats contribueront directement au soutien des actions locales de la Croix-Rouge.

La boutique vous accueille aux jours et horaires suivants :

Lundi matin : 9h00 - 12h30 - Jeudi après-midi : 14h30 - 17h30 - Samedi matin : 9h00- 12h30

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à rendre visite à la boutique située au 4 place du Foirail – 32120 Mauvezin ou joindre la responsable Jacky au 06 33 28 26 70 aux heures d'ouverture.

**Le CCAS vous adresse à vous tous équipe de bénévoles dynamique et dévouée de
BONNES FETES DE FIN D'ANNEE 2024.**



**Informations
santé**

Vaccination contre la grippe et le Covid-19 :

Les professionnels de santé, médecins, pharmaciens peuvent administrer ces vaccins.

Don du sang / Prochaines dates 2025 :

Lundi 17 février - Lundi 19 mai

Lundi 18 août - Lundi 24 novembre



Nous avons le plaisir d'accueillir à Mauvezin
3 professionnels de santé : Nicolas CANO,
Maxime PATRY-MARSOL et Mathilde REDIN,
masseurs-kinésithérapeutes diplômés d'Etat.
Le cabinet est situé au 20 place de la libération.
Nous leur souhaitons une belle réussite.

Régie rurale de services



Moment festif pour célébrer le départ d'Yves Corvaisier et de sa collaboratrice Sylvie Matita entourés de l'ensemble du personnel de la Régie et des membres du Conseil d'Administration.

Etaient présentes : Hélène ROZIS-LEBRETON, conseillère départementale et Josiane BIGOURDAN, présidente de la Régie et représentante du Maire de Mauvezin.

Durant 23 ans, à la tête de l'association créée le 10 Novembre 2000, M. Corvaisier a maintenu avec la rigueur qui le caractérise ses objectifs initiaux, à savoir l'insertion sociale par le travail et l'équilibre financier.

Après plusieurs années de collaboration, Sébastien RIQUOIRE lui succède. Sylvie MATITA, employée depuis 10 ans a tout de suite fait l'unanimité pour sa rigueur et sa bonne humeur. Elle sera remplacée par Jocelyne CAO.

Nous les remercions chaleureusement pour leurs services accomplis et nous leur souhaitons une longue et heureuse retraite.

A ce jour, le CCAS de Mauvezin dispose de 3 Véhicules AMI électriques sans permis afin de permettre la remobilisation sur l'emploi et la formation pour les administrés de la CCBL.

Plusieurs conditions sont exigées pour cette location (assurances comprises) : une caution et un loyer.

Si besoin d'aide, il y a possibilité de demande de micro-crédit par le biais du « point passerelle ».

Pour tout renseignement s'adresser au secrétariat du CCAS de Mauvezin au 05 62 06 81 45.



A NOS BENEVOLES DE L'EPICERIE SOCIALE

Merci d'avoir généreusement offert votre disponibilité durant toute l'année 2024.

Votre volonté de donner de votre temps est grandement appréciée.

Votre soutien nous permet de continuer notre mission et de servir de nombreuses personnes.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE 2024
MEILLEURS VOEUX A VOUS TOUS POUR L'ANNÉE 2025
ainsi qu'à TOUS CEUX QUI VOUS SONT CHERS



COMMISSION URBANISME

VOIRIE / DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROTECTION CIVILE / SERVICE TECHNIQUE

Adjoint :



M. Christophe
LABORDE

Conseillers Municipaux :



M. Christophe
BRUNET
(Réfèrent service technique)



M. Christian
LABEDAN



M. Éric
DORBES



Mme Anne
SAUBESTRE



M. Serge
ROQUES



M. Jason
MALLET

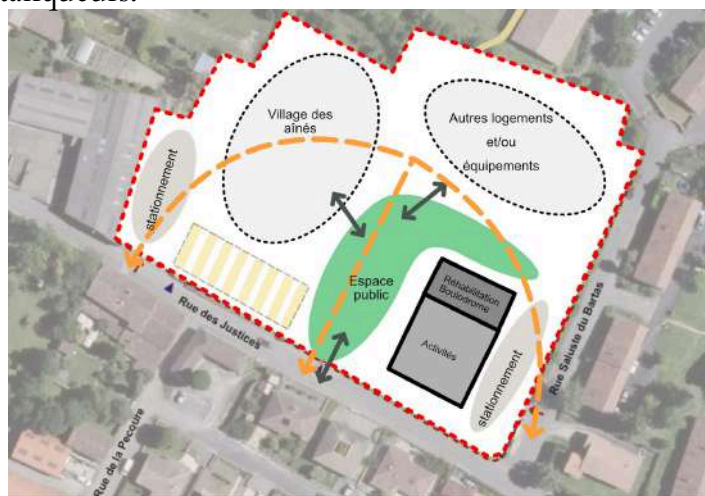
URBANISME

Friche artisanale, ancien Marché U :

Nous avançons dans les échanges avec l'Établissement Public Foncier afin d'acquérir les parcelles et de mener à bien la démolition en tant que maître d'ouvrage conformément à la délibération prise en conseil municipal lors de la séance du 14 mai 2024. L'acquisition du site devrait se formaliser sur le 1er trimestre 2025.

Parallèlement, nous finalisons les dossiers des différentes demandes de subventions (fonds friche état, fonds friche région et DETR) indispensables à la réalisation du projet.

Début 2025, nous pourrons lancer les appels d'offres afin d'assurer les opérations de démolition, désamiantage et dépollution de l'intégralité du site, à l'exception des commerces maintenus sur place. Il est alors prévu un déménagement des services techniques et l'aménagement d'un nouveau boulo-drome mis à disposition des pétanqueurs.



■ Possibles localisations de logements autres que village des aînés □ existant → Liaisons

L'accompagnement par l'agence Torres Borredon (étude co-financée) permet à la commune de travailler un projet d'ensemble, en partenariat avec le bailleur social qui portera la construction du village des aînés sur la partie Est du site.

L'aménagement du site par la mairie, même si le projet est lourd à porter, permet un meilleur contrôle des opérations et s'avère être la seule solution pour mener à bien la construction du village des aînés, projet fondamental de la municipalité.

Bâtiment communal « La Fabrique des Colibris »

Courant septembre nous avons eu la surprise d'identifier une déformation importante de la toiture de la salle de réception de cet établissement. Après investigations il s'est avéré que cela provenait d'une rupture partielle d'une ferme soutenant la toiture.

Les travaux de réparation ont été réalisés en urgence par les entreprises «Carrère» pour la partie liée à la charpente et «Cazeneuve» pour la partie liée à l'isolation et le faux plafond pour un coût total de 52 131.60 €.



Divers

Des travaux d'aménagement de la voirie ont été réalisés sur l'enceinte du stade municipal suite à la mise en place de nouveaux vestiaires et du terrain de paddle.

VOIRIE

Chantier cheminement piétonnier

La dernière phase de ce chantier est enfin terminée avec un profil modifié par rapport à ce qui était initialement prévu. Le tracé initial défini en 2019 devait traverser un terrain privé. Mais le désaccord du propriétaire a engendré un surcoût d'environ 40 000€.

Chemin de ronde

L'étude d'aménagement du chemin de ronde a été présentée aux riverains. Il complète l'analyse hydraulique du secteur. L'objectif est de préserver l'ouvrage existant en limitant l'accès aux véhicules supérieurs à 3,5 tonnes. De plus des travaux de consolidations seront prochainement prévus.

Développement durable et protection civile

Risque inondation

Vous trouverez ci-dessous une présentation du syndicat des gestions des rivières Astarac/Lomagne où deux représentants de notre municipalité siègent, M. Christophe LABORDE, Adjoint au Maire est l'élu référent pour le secteur « Arrats » et M. Christophe BRUNET, Conseiller municipal, pour le secteur « Gimone ».

Depuis janvier 2020, la Communauté de Communes Bastides de Lomagne adhère au Syndicat de gestion des rivières Astarac Lomagne (SYGRAL) au titre de la compétence GEMAPI (« Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ») pour le compte de toutes ses communes membres présentes sur les vallées de l'Arrats et de la Gimone, comme tel est le cas de Mauvezin.

Ce jeune syndicat interdépartemental présidé par M. Guy MANTOVANI, Maire de Solomiac, a pour objet l'aménagement des bassins versants, l'entretien, la restauration et la gestion des milieux aquatiques et des zones humides de son territoire.

Il est composé de 14 intercommunalités membres qui représentent 212 communes réparties sur le Gers, le Tarn-et-Garonne, la Haute Garonne et les Hautes-Pyrénées, pour une population de 65 850 habitants.

Son périmètre d'intervention englobe les vallées de l'Arrats, de la Gimone et sept autres petits bassins versants d'affluents de la Garonne Tarn-et-garonnaise, compris entre les rivières Arrats et Save. Cela représente un territoire de plus de 2 100 km² et 850 km de cours d'eau classés prioritaires par l'Agence de l'Eau.

Le SYGRAL dispose d'une équipe de 5 technicien(ne)s de rivières, réparti(e)s sur les 5 secteurs de ce syndicat, qui ont pour missions :

- d'établir des diagnostics de l'état fonctionnel des cours d'eau du territoire ;
- d'élaborer puis de mettre en œuvre des Programmes pluriannuels de gestion (PPG) des milieux aquatiques et des zones humides ;
- de concerter, conseiller et accompagner les élus et les riverains des différents cours d'eau sur les pratiques de gestion durable des écosystèmes aquatiques ;
- d'informer et de sensibiliser des publics divers à la reconquête de la qualité de l'eau, à la restauration du fonctionnement des milieux aquatiques et à la préservation de la biodiversité locale.

Depuis le 1er novembre, l'équipe technique s'est étoffée d'une nouvelle technicienne de rivière, en la personne de Mme Anna MANSUY, qui est affectée à temps plein sur le secteur géographique « Arrats aval » ; secteur qui s'étend depuis le pont de la RN124, à Aubiet, jusqu'au confluent avec la Garonne, à Saint-Loup, en Tarn-et-Garonne.



Mme MANSUY se tient à la disposition des élus et des riverains du secteur « Arrats aval » pour leur apporter tout conseil technique utile en lien avec la gestion des cours d'eau.

Vous pouvez contacter le SYGRAL au 05.32.26.34.00 ou par mail, à contact@sygral.fr



Tri des déchets

L'obligation de tri des déchets s'applique aussi bien aux ménages qu'aux professionnels mais la collecte en est bien différente. Concernant les ménages, elle est assurée par le SICTOM Est, toutefois concernant les professionnels c'est à eux de s'organiser pour faire collecter leurs déchets par un prestataire adapté.

Vous trouverez ci-dessous les textes en vigueur :

Ces obligations s'appliquent à tous les producteurs de déchets, qui doivent faire collecter leurs déchets par un prestataire adapté. En sont exemptés les professionnels qui ont recours au service public de prévention et de gestion des déchets (SPGD) et qui produisent moins de 1 100 litres de déchets par semaine (tous déchets confondus), dans la mesure où ils respectent les règles de tri du SPGD.

A partir du 1er janvier 2024, tous les professionnels auront l'obligation de trier les biodéchets. D'ici là, elle s'applique uniquement aux professionnels produisant plus de 5 tonnes de biodéchets par an.

BON A SAVOIR

Le prestataire (privé ou public) doit remettre au producteur des déchets une attestation annuelle de collecte. Elle est la preuve du respect des obligations de tri par le professionnel.

Assemblée générale de la chasse

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu de l'assemblée générale de la chasse qui s'est tenue le 1er juin 2024 à 10h heures au local de la chasse.

1. Mot d'accueil du président :

- Remerciements aux participants.
- Déclaration d'ouverture de l'AG.

2. Rapport moral :

- a. Nombre de chasseurs pour la saison 2023 : 86 cartes (contre 130 il y a 12 ans).
- Bilan des petits gibiers par A. Escalas.
- Point sur les battues par P. Pelletier.
- Bilan du piégeage par Claude Despau : sous-évaluation des nuisibles, besoin de communiquer les prélèvements.
- Réunions du bureau : 6 réunions, diverses corvées.
- Comptage du lièvre reconduit cette année.

3. Bilan financier par Diana M :

- Adoption à l'unanimité des bilans 2023 et prévisionnel 2024.

Déficit de 4838,39 € dû à l'augmentation des coûts (électricité, frais vétérinaires, indemnisation des dégâts sangliers).

4. Compte rendu de l'AG de la fédération :

- Référence au compte rendu de la fédération départementale.

5. Bilan de la saison :

- Proposition de commencer les battues aux chevreuils plus tôt.
- Intégration du tir à l'arc.
- Plan de chasse qualitatif pour les chevreuils.
- Augmentation des battues de sangliers, discussion sur la taxe à l'hectare boisé.
- Lâcher de gibier avant l'ouverture générale du 14 septembre.

6. Propositions :

- Réduction du nombre de gibiers lâchés, attention à la chambre froide.
- Vente directe de venaison.
- Participation financière de 10 € lors des battues pour les frais vétérinaires.
- Étude pour des panneaux photovoltaïques.
- Organisation de ventes lors des marchés nocturnes et d'un ball trap.

7. Questions diverses :

- Bilan des carnets de prélèvements : retour de seulement 36 carnets.
- Reprise des lots les 7 août et 18 septembre.
- Participation à une soirée années 80.
- Corvée pour remettre les panneaux réserves.
- Pas de changement des réserves pour la prochaine saison.



Le président conclut en remerciant les présents et en soulignant l'importance de la chasse comme mode de vie et passion à transmettre aux futures générations.

LE MOT DU CHEF DE CENTRE



Lieutenant Ludovic LE PORS

L'année 2024 se termine pour le Centre de Secours de Mauvezin avec une activité opérationnelle d'environ 600 interventions réalisées. L'année se clôture également par l'avancée des travaux de construction de notre nouvelle caserne que je suis heureux de pouvoir vous présenter en esquisse.



2025 débutera par la pose de la 1^{ère} Pierre décidée le 1^{er} Février lors de notre traditionnelle Sainte Barbe.

De plus, il me semble primordial de souligner notre recherche active de nouvelles candidatures à l'engagement de sapeurs-pompiers volontaires sur le secteur de Mauvezin.

Franchir le pas pour devenir sapeur-pompier volontaire est un engagement très fort et accessible contrairement aux idées reçues.

Être sapeur-pompier ce n'est pas qu'un « truc de mec », après 40 ans on est pas « trop vieux » pour sauver des vies, il ne faut pas « un physique d'athlète » et ce n'est pas uniquement « aller au feu ».

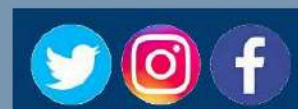
Osez l'engagement ! Vous aussi devenez sapeur-pompier volontaire.



CONTACTEZ NOUS

Tél. 06 81 21 51 24

Mail. volontariat@sdis32.fr



COMMISSION COMMUNICATION ANIMATION - CULTURE - TOURISME

Adjoint :



Mme Sylvie
MASAROTTI

Conseillers Municipaux :



Mme Anne
SAUBESTRE



Mme Bénédicte
DISCORS



Mme Hélène
DARTIGUES



M. Christophe
LABORDE

14 juillet 2024 - Fête nationale

L'orchestre FREDO ORCHESTRA accompagné de ses chanteurs et danseuses a su mettre l'ambiance.

Le repas sous la halle concocté par le traiteur Michaël Richard a été servi à 135 personnes.



27 juillet 2024

Soirée sous la halle avec l'association « A Labrihe de la country ».



19 août 2024 - Fête de l'ail



Le matin concours culinaire inédit à Mauvezin. Le Food'ail Gascon a rassemblé deux duos de chefs cuisiniers autour d'un défi original : sublimer l'ail et les produits du marché du jour.

Ce concours était parrainé par Vincent CASASSUS, chef de l'Hôtel de France d'Auch.

Les confréries de l'ail violet de Cadours et de l'ail blanc de Beaumont de Lomagne ont ouvert le début des festivités.

La mairie a offert aux mauvezinois(es) et aux touristes un tourin à l'ail cuisiné par Bernard Molé ainsi que des toasts aillés de la famille Bianchini servis avec un apéritif.

L'après-midi, sous la halle, démonstration et fabrication de tresse d'ail proposé par Fabrice Bianchini de la ferme « en Massion », l'association « A TI TE TOCA » a mis des jeux en bois à disposition des enfants et des adultes (offert par la Mairie) les amis de l'archéologie et de l'histoire ont proposé une visite guidée de Mauvezin.

La chambre d'agriculture, partenaire de cette journée, a proposé la tablée gourmande avec les producteurs de Bienvenue à la ferme Gers. L'animation et la soirée dansante ont été assurées par Marc Michel.



7 septembre 2024 – Journée des associations

Toutes les associations culturelles, loisirs et sportives ont pu vous accueillir au stade de 9h à 12h.



28 septembre 2024 – Remise des prix du concours des maisons fleuries

Les lauréats :

Catégorie jardins : 1re Mmes Piquemal Yvette, 2e Marabiso Henriette, 3e ex aequo Mmes Emonet Claude et Négro Jeanine.

Catégorie fleurissement pas de portes, jardinières aux fenêtres ou au balcon : 1re ex aequo Mme Dupré Arlette, Salettes Renée et Piaser Fabienne, 2e Mme Maurette Yolande.

Catégorie bâtiment à usage commercial : 1er Mr Barrau Jean Marc des Pierres Blanches, 2e Mme Mouton Danièle du café du Printemps.

Tous sont repartis avec un bon cadeau à utiliser chez les commerçants de Mauvezin



19 octobre 2024 – Pièce de théâtre

La compagnie Acte d'Eux a présenté « Le Bourgeois Gentilhomme » avec une mise en scène d'Isabelle Bedhet.

Une belle soirée très appréciée des spectateurs petits et grands.



31 octobre 2024 – Halloween sous la halle

A l'occasion de la fête d'Halloween, petits et grands ont pu partager un moment de magie avec le clown Victor.

Suivi de la traditionnelle soupe à la citrouille et la chasse aux bonbons.



Petits et grands ont pu immortaliser le moment au studio photo !



9 novembre 2024

Spectacle de Dragqueen

Les spectateurs ont pu apprécier ce spectacle unique à MAUVEZIN pour la troisième année consécutive. Une soirée de joie et de fête qui a ravi une salle comble debout pour applaudir les artistes.



18 décembre 2024 à 15h30

Ciné-Noël

La mairie a décidé cette année d'offrir aux enfants une séance gratuite au cinéma.

Le film programmé est VAIANA 2.

Au vu du nombre de places limitées,

réservation obligatoire en mairie

avant le 13 décembre 2024.

(1 accompagnant par famille)



Boîte aux lettres du Père Noël

Pour la troisième année, le Père Noël installera sa boîte aux lettres à MAUVEZIN !



Illuminations de Noël

Elles seront visibles du 6 décembre au 5 janvier 2025.

Elles fonctionnent avec des ampoules LED permettant une consommation d'énergie faible.



La commission animation-culture vous présente ses meilleurs voeux.



Merci à toutes les personnes qui apportent leur aide tout au long de l'année pour la réalisation des animations.

Cinéma – Bilan de l'année 2024

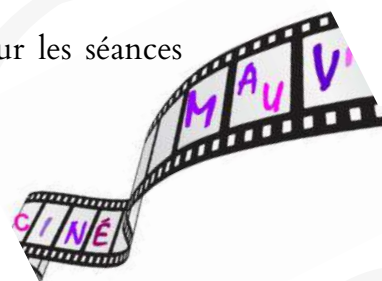
De janvier à fin octobre 2024, le cinéma a accueilli 2 215 spectateurs sur les séances publiques, 1 858 élèves sur le dispositif scolaire.

Le retour des horaires d'hiver depuis le 16 octobre 2024 :

- Lundi soir (20h30) séance Art et Essai
- Mercredi après-midi (16h30) séance jeune public
- Jeudi soir (19h) et dimanche après-midi (16h) séances tout public.

Les séances scolaires débuteront au mois de novembre et jusqu'à juin 2025, 3 078 élèves sont attendus. Le cinéma accueillera les écoles de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne ainsi que le collège du Fezensaguet de Mauvezin, le collège Joseph Rey de Cadours et la Maison Familiale Rurale de Cologne (MFR).

Des confiseries et des boissons vous sont proposées à chaque séance (hors scolaire).



Médiathèque Municipale

Nos animations

L'année 2023 avait été prolifique pour notre Médiathèque. En 2024 nous constatons une stabilisation sur les 10 premiers mois.

Le **nombre de prêts** avait fortement augmenté en 2023 suite à notre décision de porter de 3 à 6 le nombre de documents empruntés, en 2024, nous restons dans les mêmes chiffres soit 11 442 prêts réalisés depuis le 1/1/2024.

Nous avons enregistré 131 **nouvelles adhésions** et comptabilisons 474 adhérents individuels et 30 collectivités (écoles, crèches, VVF, collège...).

La Médiathèque fonctionne avec une salariée à mi-temps et 18 bénévoles qui assurent les permanences, les lectures et autres activités. Si vous voulez rejoindre l'équipe, vous serez bienvenu(e)s.

De même, si vous souhaitez exposer dans nos locaux, un accueil chaleureux vous sera réservé.



Tout au long de l'année, la Médiathèque propose des expositions photos ou peinture, d'artistes locaux, ainsi que l'Heure du Conte tous les seconds mercredis du mois et une bourse aux livres. Nous avons reçu la conteuse Marie COUMES dans le cadre de Dire et Lire à l'air (manifestation organisée par la médiathèque départementale)

Nous avons organisé avec le mangaka, Sylvain FERRET auteur de « l'ombre de Moon » un atelier Manga qui a eu un grand succès.



Médiathèque Municipale



Nos horaires d'ouverture :

Lundi de 9h30 à 12h30

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h

Vendredi de 16h à 19h - Samedi de 9h30 à 12h

Bulletin n°99

Publié le : 20/06/2026 16:22 (Europe/Paris)

Collectivité : Mauvezin

https://www.intramuros.org/mauvezin/documents_administratifs/67600

MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR L'ENSEMBLE DES COMMISSIONS MUNICIPALES

2024



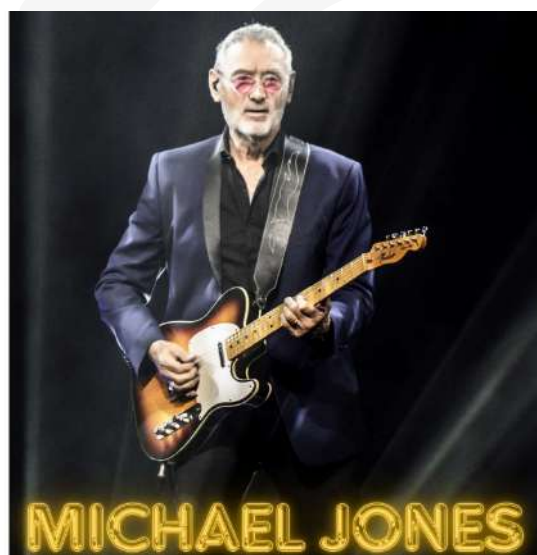
Nous tenons à remercier :

Les partenaires : Région Occitanie, AXA, Boucherie Berthier, La Ferme au Parc, Marbrerie Cecchin, PMO, SARL Gascogne Electricité, SARL Larroque, SARL XMGE, SAS Carrère, Super U, Tabac Pascolini, Transport Dazzan.

Les associations : Atelier Théâtre, Badminton Mauvezinois, Basket Club Mauvezinois, Bastides Handball, Club Créativité, Club de Gymnastique, Club d'Histoire et d'Archéologie, Foyer Rural, Génération Mouvement, IP Dance, Les Pénibles, Mauvezin Football Club, RSM, Société de Chasse, Tennis Club Mauvezinois, Vélo Club Mauvezinois.

Les commerçants : PMU, restaurant Chez Fady, Sucré Salé.

2025



VENDREDI 25 JUILLET
A 21H

En première partie **les Soeurs DONOU**

Ancien guitariste de GOLDMAN,
il viendra avec ses musiciens
interpréter les chansons de la période
"Frédéricks Goldman Jones" ainsi que
les chansons qu'il a écrites pour
Johnny Hallyday, Ray Charles
ou Joe Cocker



TRIBUNE N° 9 DE L'OPPOSITION MUNICIPALE DE MAUVEZIN (28 octobre 2024)

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

Dans notre précédente tribune, nous avons porté à votre connaissance le fait que l'ensemble des praticiens de la maison de santé ont mis en place un nouveau mode de fonctionnement de cette structure pour apporter une offre de soins plus qualitative au vu du contexte actuel. Cette modification a bien sûr engendré de nouvelles dépenses. La maison de santé (MSP) a demandé à la commune d'apporter un soutien financier. Le conseil municipal a donné tout naturellement un avis favorable. Nous avons proposé au maire de bien vouloir solliciter à son tour la communauté de communes (CCBL). En effet, la maison de santé accueille des patients de tout le bassin de vie et au-delà.

Une réunion de travail regroupant les huit conseillers communautaires s'est tenue afin de bien préparer ce dossier et de le soumettre à la CCBL.

En conseil communautaire le maire n'a pas respecté la stratégie mise en place collégialement au cours de cette réunion. Le développement précis des justifications présentées par les médecins (Infirmières en pratique avancée, plateforme téléphonique et formations des jeunes médecins) n'a pas été clairement exposé. Le montant annuel de l'aide sollicitée (2000€) n'a donc pas été justifiée auprès de conseillers communautaires. Les maires de Clogne et de Saint-Clar ont tout de suite réclamé la même somme au nom de l'équité inter communale.

Ce soir-là, le Président de la communauté s'était engagé à réunir un groupe de travail afin de réfléchir sur la thématique de la santé sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes. Il nous a été opposé que la santé n'était pas une compétence communautaire, confirmé ensuite par le Président dans un courrier adressé au maire.

En conseil municipal, nous avons exprimé notre fort mécontentement auprès de l'ensemble des élus sur le manque de combativité de la majorité municipale, hormis l'adjointe aux affaires sociales, pour défendre les intérêts des Mauveziennes et des Mauveziens lors des réunions à la CCBL alors que leur profession de foi promettait en 2020 :

« Collaboration plus active et collaborative au sein de la communauté de communes »

Nous trouvons que cette position arbitraire de la CCBL est inacceptable et que celle-ci n'a pas pris le temps d'étudier une solution règlementaire lui permettant d'accorder une aide financière à cette cause concernant l'ensemble des citoyens du territoire.

PLAN DE CIRCULATION

Les Mauveziennes et les Mauveziens ont pu constater l'impact négatif sur la circulation dans le centre bourg lors de la déviation mise en place à l'occasion de travaux de réfection d'une toiture dans la rue de la République. Ces journées désastreuses ont servi de banc d'essai pour le projet « **Plan de circulation** » de la majorité municipale. Le nombre croissant des poids lourds et des voitures dans la rue Gambetta, les blocages aux carrefours de la Place du 8 mai 1945, du temple et de la place ont été très contraignants et ont occasionné de nombreux embouteillages. Nous émettons de vives réserves sur le bien-fondé de ce projet.

INFORMATION

La requête que nous avons déposée **il y a plus d'un an** auprès du tribunal administratif de Pau concernant un problème de communication dans le bulletin municipal N°6 de juillet 2023 n'a toujours pas été traitée.

Légalement, la majorité n'a pas le droit de répondre à une tribune des élus de l'opposition municipale dans ce même bulletin et de surcroît dans la page suivante.

Nous nous demandons si la décision interviendra avant les prochaines élections en 2026 !

Les élus de l'opposition vous souhaitent de joyeuses fêtes et une heureuse nouvelle année.

MARIAGES



10 mai : Gilles CHANCHE et Valérie GRANIER
11 mai : Sébastien LEWANDOSKI et Marie-Pierre FOUCHAC
03 août : Jonathan PICAT et Noémie DUCOS
17 août : Christophe DIANA et Laetitia BOUSQUET
14 septembre : Reine PIERSON et Stéphane TRAVERS
21 septembre : Véronique CUBILIE et Toby DAVIS

NAISSANCES



03 janvier : Mia CABASSY SOULA
07 janvier : Lucie MORTHOMAS
27 mars : Léo GARDAVOIR VAVASSORI
27 mars : Zoé-Gabriel LERINE
09 mai : Yoris KOMENAN KOVACI
11 juin : Léandro QUANTIN
10 juillet : Kalie MORION
10 octobre : Ava DUBARRY



DÉCÈS

03 janvier : Jean TISON
10 janvier : Simone BRUNET veuve MERCIER
13 janvier : Marcel LANNOY
18 janvier : Lucette SICRE veuve PIMOUNET
20 janvier : Maurice SOULIÉ
23 janvier : Gérard BOUREL
29 janvier : Georgette ABADIE veuve DANEZAN
29 janvier : Brigitte FRITSCH
30 janvier : Martine COSSARD épouse SEITZ
03 février : Marius FRANCESCUTTI
19 février : Suzanne GAUSSENS veuve PEYREBÈRE
29 février : Francis PLANÈS
04 mars : Jeanne LEPOT veuve MOUTON-DUBOSC
04 mars : Elisabeth BERNARD épouse LAMORTE
07 mars : Nicolas JEFFROY
27 mars : Josette LAVIGNE-BERGES épouse FONTANO
03 avril : Maxime LAYBATS
06 avril : Jeannine BIENES veuve REVEL
15 avril : Rolande PILON veuve BOTTURA
22 avril : Dino SARTOREL
22 avril : Jean Louis PIQUEMAL
25 avril : Josette GALOUYE veuve LAVERDET
26 avril : Clovis DAURIAC
09 mai : Patrick HERVÉ
10 mai : Roger-Jean LAGRANGE
19 mai : Thony VIS
26 mai : Simone CANUT veuve GAUDON
28 mai : Raoul PIRES
01 juin : Raoul VIGNAU
04 juin : Martine CASTAN
10 juin : Charlotte LABOURDÈRE veuve MARÉS
11 juin : Noël GARCIA

17 juin : Gisèle ANTOINE
17 juin : Yvette CAMPARO veuve NOUBEL
21 juin : Olivier LANGLOIS
01 juillet : Jacques LAUWÉRIÈRE
11 juillet : Jean ADELLE
14 juillet : Henriette BLIN veuve JUILLET
16 juillet : Daniel ZANET
19 juillet : Thérèse CASTÉLA
19 juillet : Anne TISSOT veuve SABY
21 juillet : Malcom EDWARDS
30 juillet : Jean GUIZZO
13 août : Odette BOSCH veuve CAUFEPE
14 août : Yves LAFFARGUE
20 août : Bernard DUREAU
22 août : Maurice MURYN
26 août : Christian ABADIE
12 septembre : Bernadette CRÉPIN veuve MAILLARD
18 septembre : Claude ROUSSEL
26 septembre : Mlhouka DASSI épouse PICQUENOT
05 octobre : Henry BOREL
10 octobre : Rolande GUION veuve DEFRANCES
18 octobre : Pierrette GASTON veuve LAGARDE
20 octobre : Roger PICARD
24 octobre : Annie LAFFARGUE
28 octobre : Maurice DABRIN
30 octobre : Josette PELLEFIGUE veuve DAURE
10 novembre : Ginette GRAULE veuve PANISSIÈRES-LAFITTE
11 novembre : Véronique CAHART
12 novembre : Nicole PEUBRIER
16 novembre : Elie SAINT-MARTIN

Arrêté le 26/11/2024

Ouverture Mairie :

Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 17h00
Samedi de 9h00 à 12h00
Tél. : 05.62.06.81.45
Mail : commune@mauvezin32.fr

